

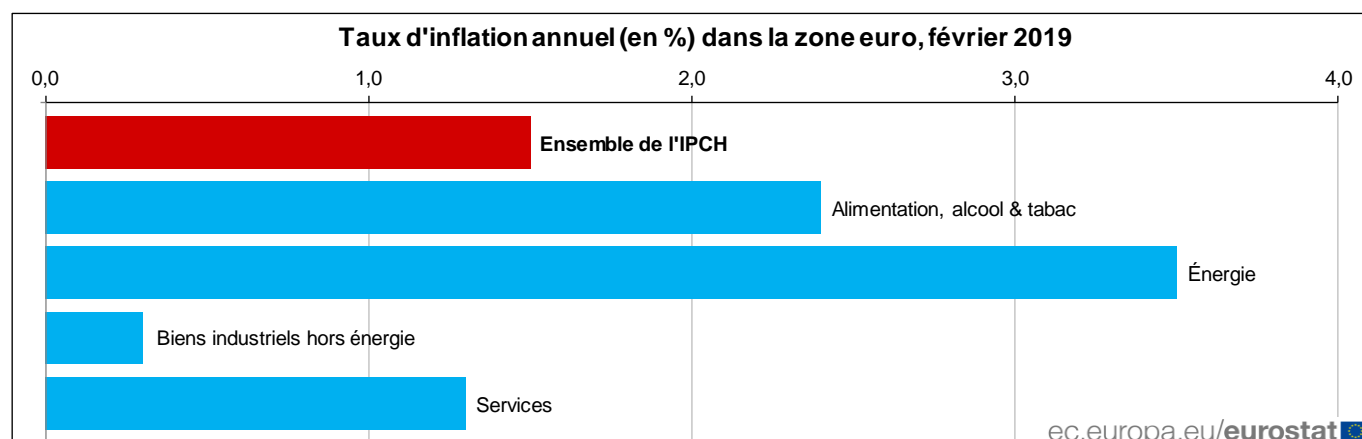
36/2019 - 1 mars 2019

Estimation rapide - février 2019

Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 1,5%

Le taux d'inflation annuel de la **zone euro** est estimé à 1,5% en février 2019, contre 1,4% en janvier selon une estimation rapide publiée par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**.

S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'énergie devrait connaître le taux annuel le plus élevé en février (3,5%, comparé à 2,7% en janvier), suivie de l'alimentation, alcool & tabac (2,4%, comparé à 1,8% en janvier), des services (1,3%, comparé à 1,6% en janvier) et des biens industriels hors énergie (0,3%, stable comparé à janvier).



Taux d'inflation annuel et de ses composantes (en %) dans la zone euro

	Poids (‰) 2019	Fév 2018	Sep 2018	Oct 2018	Nov 2018	Déc 2018	Jan 2019	Fév 2019
Ensemble de l'IPCH	1000,0	1,1	2,1	2,3	1,9	1,5	1,4	1,5e
Ensemble hors:								
> énergie	898,7	1,0	1,3	1,4	1,2	1,1	1,2	1,2e
> énergie, aliments non transformés	854,0	1,2	1,1	1,3	1,1	1,1	1,2	1,2e
> énergie, alimentation, alcool & tabac	708,5	1,0	1,0	1,2	0,9	0,9	1,1	1,0e
Alimentation, alcool & tabac	190,1	1,0	2,6	2,2	1,9	1,8	1,8	2,4e
> aliments transformés y compris alcool et tabac	145,4	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,8	2,2e
> aliments non transformés	44,7	-1,8	4,3	2,4	1,8	1,8	1,8	2,9e
Énergie	101,3	2,2	9,6	10,8	9,1	5,5	2,7	3,5e
Biens industriels hors énergie	263,8	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3e
Services	444,7	1,3	1,4	1,7	1,4	1,3	1,6	1,3e

e = estimation

Couverture géographique

La **zone euro** comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.

Les données de la zone euro suivent la composition des pays à un moment donné. Les nouveaux États membres sont intégrés dans l'agrégat selon une formule d'indice en chaîne.

Méthodes et définitions

L'**inflation annuelle** est l'évolution des prix entre le mois de référence et le même mois de l'année précédente.

Révisions et calendrier

L'estimation rapide de l'inflation dans la zone euro est publiée à la fin de chaque mois de référence.

L'ensemble des données sur les indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) pour la zone euro, l'UE et les États membres est publié vers le milieu du mois qui suit la période de référence. La prochaine publication couvrant l'ensemble des données du mois de février 2019 est prévue pour le 15 mars 2019.

Plus d'informations

Section du site web d'Eurostat dédiée à l'inflation

Base de données d'Eurostat sur l'inflation

Article Statistics Explained d'Eurostat sur l'inflation dans la zone euro

Métadonnées d'Eurostat sur l'inflation

Calendrier de diffusion des €-indicateurs d'Eurostat


Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Romina BRONDINO
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu


Plus d'informations sur les données:

Lenka VALENTA
Tél: +352-4301-33 176
estat-hicp@ec.europa.eu

 [EurostatStatistics](#)

 ec.europa.eu/eurostat/

 [@EU_Eurostat](#)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu